



Diplôme de 2^e cycle en direction chorale

RENSEIGNEMENTS

819 821-8040 (téléphone)

819 821-7635 (télécopieur)

etudes.musique@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : École de musique, Faculté des lettres et sciences humaines

LIEUX DE FORMATION ET TRIMESTRES D'ADMISSION

Longueuil et Sherbrooke : admission au trimestre d'automne

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Interpréter un répertoire d'œuvres composées entre 1450 et 1820 de façon créative et dans le respect des normes esthétiques appropriées;
- Communiquer de façon expressive et convaincante, par sa direction, le résultat de sa démarche esthétique et artistique;
- Démontrer son autonomie professionnelle;
- Démontrer une capacité d'autocritique constructive face à sa pratique professionnelle;
- Assurer la saine gestion et la promotion de ses activités professionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un baccalauréat en musique ou un diplôme de 3^e cycle d'un conservatoire reconnu ou faire la preuve d'une autre formation jugée équivalente.

Condition particulière

Posséder une expérience en direction chorale. Démontrer d'excellentes aptitudes d'interprète ainsi que la capacité de communiquer les éléments d'une démarche esthétique et artistique.

Exigences d'admission

Réussir l'audition en direction chorale et les examens théoriques, et présenter un dossier aux fins d'évaluation.

L'audition consiste à diriger une séance de répétition chorale à partir d'un répertoire d'œuvres imposées et à participer à une séance de classe de maître avec la personne responsable du programme.

Les examens théoriques portent sur la formation auditive, l'écriture musicale et la lecture à vue (chant et clavier).

Le dossier doit inclure :

- une lettre de présentation de la candidate ou du candidat qui expose les raisons l'incitant à s'inscrire au programme, la nature de son expérience en direction chorale et de sa pratique en chant;
- trois lettres de recommandation récentes d'une de ses professeures ou d'un de ses professeurs et de chefs reconnus ayant une bonne connaissance de la candidate ou du candidat pour évaluer ses qualités de chef de chœur et ses aptitudes à entreprendre des études de maîtrise;
- un curriculum vitæ;
- le dernier relevé de notes officiel de l'institution fréquentée.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

DISCIPLINES DE FORMATION

Direction de chœur à voix mixtes, chœur à voix égales (femmes et hommes) et chœur d'enfants

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (27crédits)

BLOC Direction chorale (20 crédits)

MUI	864	Atelier de direction chorale I	CR
			3
MUI	865	Atelier de direction chorale II	3
MUI	871	Techniques de direction et de répétition I	2
MUI	872	Techniques de direction et de répétition II	2
MUI	873	Techniques de direction et de répétition III	2
MUI	874	Techniques de direction et de répétition IV	2
MUI	880	Laboratoire avec chœur témoin I	1
MUI	881	Laboratoire avec chœur témoin II	1
MUI	890	Examen de direction I	2
MUI	891	Examen de direction II	2

BLOC Activités connexes (7 crédits)

MUH	802	Projet en études stylistiques II	CR
			1
MUH	803	Répertoire choral et programmation	1
MUI	866	Atelier de diction vocale I	1
MUI	867	Atelier de diction vocale II	1
MUI	868	Atelier de diction vocale III	1
MUI	869	Atelier de diction vocale IV	1
MUI	870	Techniques vocales pour chœur	1

Activités pédagogiques à option (3 crédits)

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes :

MUE	801	Séminaire d'analyse appliquée	CR
			3
MUH	800	Séminaire de musicologie appliquée	3
MUI	800	Séminaire d'exécution vocale	3

Description des activités pédagogiques

MUE

MUE 801 3 cr.

Séminaire d'analyse appliquée

Objectif : approfondir diverses méthodes d'analyse reliées à l'époque et au style d'écriture des œuvres étudiées; acquérir les outils nécessaires pour développer une approche spécifique de la compréhension du texte musical.

Contenu : étude de l'écriture musicale selon un compositeur ou une époque distincte; application des diverses méthodes d'analyse en lien avec le répertoire de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUH

MUH 800 3 cr.

Séminaire de musicologie appliquée

Objectifs : apprendre à développer un sujet de recherche à partir d'une thématique spécifique; développer une méthode de recherche efficace permettant la compréhension de l'œuvre d'un compositeur en lien avec la thématique choisie; être en mesure de repérer les éléments saillants du style et de la technique d'écriture d'une partition chorale.

Contenu : étude d'œuvres tirées du répertoire choral à partir d'une thématique distincte.

MUH 802 1 cr.

Projet en études stylistiques II

Objectifs : réaliser un projet d'analyse et de recherche musicologiques sur une ou plusieurs œuvres spécifiques du champ d'études; être en mesure de démontrer les éléments saillants (style et technique d'écriture) d'une partition chorale.

Contenu : étude d'une ou de plusieurs œuvres tirées du répertoire choral propre à une période distincte.

MUH 803 1 cr.

Répertoire choral et programmation

Objectifs : se familiariser avec le répertoire standard du chant choral de toutes les époques; approfondir ses connaissances des formes et des styles musicaux. Développer des outils de gestion nécessaires à la planification budgétaire associée à l'élaboration d'un programme de concert. Contenu : survol d'extraits tirés des œuvres importantes du répertoire choral. Exercices axés sur l'élaboration de programmes de concert, la planification budgétaire et la préparation d'un plan de communication.

MUI

MUI 800 3 cr.

Séminaire d'exécution vocale

Objectifs : approfondir ses connaissances dans le domaine de l'exécution vocale; identifier les différents aspects et problèmes reliés à l'exécution vocale; développer la compréhension des indications techniques et expressives relevées dans les partitions musicales; être en mesure de mettre en valeur les éléments stylistiques propres au répertoire à l'étude.

Contenu : étude de documents touchant à l'interprétation vocale; étude des caractéristiques stylistiques propres à une œuvre vocale; exécution d'œuvres musicales tirées du répertoire vocal de l'étudiante ou de l'étudiant.

MUI 864 3 cr.

Atelier de direction chorale I

Objectifs : améliorer les éléments techniques de sa direction. Explorer les différents aspects et problèmes reliés à la pratique d'un ensemble; développer la compréhension des indications techniques et expressives relevées dans les partitions. Développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : identification des différents aspects et problèmes reliés à la pratique d'un ensemble (éléments de force et de faiblesse propres à un ensemble, travail sur les éléments techniques et stylistiques). Élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

MUI 865 3 cr.

Atelier de direction chorale II

Objectifs : améliorer les éléments techniques de sa direction. Explorer les différents aspects et problèmes reliés à la pratique d'un ensemble; développer la compréhension des indications techniques et expressives relevées dans les partitions. Développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : identification des différents aspects et problèmes reliés à la pratique d'un ensemble (éléments de force et de faiblesse propres à un ensemble, travail sur les éléments techniques et stylistiques). Élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

Préalable : MUI 864

MUI 866 1 cr.

Atelier de diction vocale I

Objectifs : apprendre les notions de l'alphabet international. Connaître les fondements de la diction propres au français et à l'anglais.

Contenu : exercices de prononciation et de transcription en alphabet international; étude des différents exercices visant à corriger les mauvaises habitudes de prononciation des choristes. Application à partir des œuvres tirées du répertoire choral.

MUI 867 1 cr.

Atelier de diction vocale II

Objectifs : maîtriser les notions de l'alphabet international. Connaître les fondements de la diction propres à l'allemand.

Contenu : exercices de prononciation et de transcription en alphabet international; étude des différents exercices visant à corriger les mauvaises habitudes de prononciation des choristes. Application à partir des œuvres tirées du répertoire choral.

Préalable : MUI 866

MUI 868 1 cr.

Atelier de diction vocale III

Objectif : connaître les fondements de la diction propres au latin, à l'italien et à l'espagnol.

Contenu : exercices de prononciation et de transcription en alphabet international; étude des différents exercices visant à corriger les mauvaises habitudes de prononciation des choristes. Application à partir des œuvres tirées du répertoire choral.

Préalable : MUI 867

MUI 869 1 cr.

Atelier de diction vocale IV

Objectif : connaître les fondements de la diction propres au russe et aux langues slaves.

Contenu : exercices de prononciation et de transcription en alphabet international; étude des différents exercices visant à corriger les mauvaises habitudes de prononciation des choristes. Application à partir des œuvres tirées du répertoire choral.

Préalable : MUI 868

MUI 870 1 cr.

Techniques vocales pour chœur

Objectifs : s'approprier des techniques visant à améliorer le son choral; identifier et corriger les problèmes vocaux d'un ensemble; développer sa capacité de communiquer l'information sur la technique vocale à un groupe.

Contenu : exercices pour corriger certains problèmes techniques spécifiques (justesse, respiration, résonance, registres, diction, fondu); étude des techniques vocales appropriées à un répertoire spécifique; apprentissage des techniques de direction les plus efficaces en vue de développer le potentiel d'un chœur.

MUI 871 2 cr.

Techniques de direction et de répétition I

Objectifs : perfectionner les techniques de base de direction et de répétition d'un ensemble choral; exprimer ses intentions musicales au moyen de gestes ou d'expressions adéquats et de la respiration; établir un lien direct entre le son choral et la gestique; développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : étude des caractéristiques stylistiques propres au répertoire de l'époque classique; exercices de technique de direction et de répétition; élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

MUI 872 2 cr.

Techniques de direction et de répétition II

Objectif : perfectionner les techniques de base de direction et de répétition d'un ensemble choral; exprimer ses intentions musicales au moyen de gestes ou d'expressions adéquats et de la respiration; établir un lien direct entre le son choral et la gestique; développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : étude des caractéristiques stylistiques propres au répertoire de l'époque classique; exercices de technique de direction et de répétition; élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

Préalable : MUI 871

MUI 873 2 cr.

Techniques de direction et de répétition III

Objectifs : approfondir les techniques de direction et de répétition d'un ensemble choral; apprendre à identifier et corriger les erreurs musicales commises et les problèmes de technique vocale; développer une approche pédagogique face aux choristes en lien avec un répertoire plus complexe; développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : étude des caractéristiques stylistiques propres au répertoire de la Renaissance et de l'époque baroque; élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

Préalable : MUI 872

MUI 874 2 cr.

Techniques de direction et de répétition IV

Objectifs : approfondir les techniques de direction et de répétition d'un ensemble choral; apprendre à identifier et corriger les erreurs musicales commises et les problèmes de technique vocale; développer une approche pédagogique face aux choristes en lien avec un répertoire plus complexe; développer l'analyse réflexive et l'esprit critique sur les actions posées en tant qu'interprète.

Contenu : étude des caractéristiques stylistiques propres au répertoire de la Renaissance et de l'époque baroque; élaboration d'un journal de bord démontrant le résultat d'une réflexion critique sur l'application concrète de ses apprentissages lors de prestations.

Préalable : MUI 873

MUI 880 1 cr.

Laboratoire avec chœur témoin I

Objectifs : mettre en pratique à l'aide d'un chœur témoin les notions acquises dans les activités pédagogiques de techniques de direction et de répétition; se mettre en situation de répétition d'un ensemble choral; agir en tant que choriste lors des prestations de ses pairs.

Contenu : classes de maître en direction et techniques de répétition en présence d'un chœur témoin; échanges sur place avec la professeure ou le professeur et ses pairs sur les défis rencontrés lors des prestations.

MUI 881 1 cr.

Laboratoire avec chœur témoin II

Objectif : mettre en pratique à l'aide d'un chœur témoin les notions acquises dans les activités pédagogiques de techniques de direction et de répétition; se mettre en situation de répétition d'un ensemble choral; agir en tant que choriste lors des prestations de ses pairs.

Contenu : classes de maître en direction et techniques de répétition en présence d'un chœur témoin; échanges sur place avec la professeure ou le professeur et ses pairs sur les défis rencontrés lors des prestations.

Préalable : MUI 880

MUI 890

2 cr.

Examen de direction I

Objectifs : diriger un chœur témoin lors d'une prestation finale; démontrer l'acquisition des notions enseignées. Être en mesure de rédiger un rapport portant sur l'autoévaluation de la prestation.

Contenu : analyse et préparation des partitions musicales utilisées lors des classes de maître avec chœur témoin; soumission des traductions françaises des œuvres dirigées; préparation à un examen oral fait devant un jury lors de la prestation finale. Une partie de l'évaluation s'appuie sur le rapport de l'étudiante ou de l'étudiant faisant état de sa propre évaluation de la prestation donnée.

MUI 891

2 cr.

Examen de direction II

Objectifs : diriger un chœur témoin lors d'une prestation finale; démontrer l'acquisition des notions enseignées. Être en mesure de rédiger un rapport portant sur l'autoévaluation de la prestation.

Contenu : analyse et préparation des partitions musicales utilisées lors des classes de maître avec chœur témoin; soumission des traductions françaises des œuvres dirigées; préparation à un examen oral fait devant un jury lors de la prestation finale. Une partie de l'évaluation s'appuie sur le rapport de l'étudiante ou de l'étudiant faisant état de sa propre évaluation de la prestation donnée.